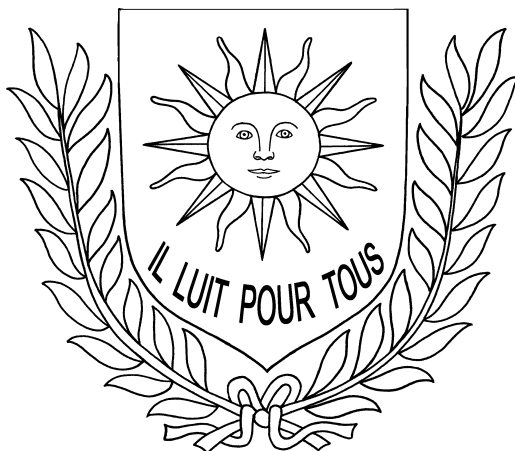


VILLE DE MARNAY



PETITES CITÉS COMTOISES
DE CARACTÈRE



www.marnay70.com

mairie.marnay@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS N°28

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 3 juin 2004 :

Sous la présidence de M Vincent BALLOT

12 conseillers présents ; 2 absents MM.
Alain Demont et Jérôme Thévenot.
Pouvoir d'Alain Demont à Pierre
Berreur.
Secrétaire de séance : Paul BALLOT.

1 – Aménagement de sécurité autour du nouveau gymnase des Carmes :

Le maire rappelle que, depuis
la construction du nouveau gymnase
des Carmes, d' importants problèmes de
sécurité routière sont apparus dans le

quartier des écoles aux heures de
rentrée et de sortie des élèves du
collège et des écoles maternelle et
primaire : stationnement anarchique des
voitures des parents d' élèves et
difficultés liées à la concentration et à la
circulation des bus de ramassage.

Inutile d' attendre qu' un (ou
plusieurs) de nos enfants soi(en)t
victime(s) d' un accident de la circulation
pour entreprendre des travaux
permettant de sécuriser le quartier.

Ces travaux, réalisés impérativement
avant la rentrée de septembre 2004,
consistent à élargir la rue des Carmes
pour faciliter le stationnement des bus, à
élargir la rue de la Gare le long du
gymnase pour sécuriser l' accès à la rue
Tabarly et à aménager le carrefour rue

des Carmes-rue de la Gare. Pour
encourager le stationnement des
voitures particulières sur le parking du
gymnase (très peu utilisé pour le
moment), un escalier sera mis en place
devant le gymnase pour faciliter le
passage des élèves du parking à l' école
et inversement.

Le récent diagnostic du réseau
d' assainissement ayant mis en évidence
le très mauvais état de celui-ci, la
municipalité a décidé de profiter de
l' occasion pour procéder à la réfection
des réseaux d' assainissement et d' eau
potable sous les chaussées concernées
par les travaux.

Après négociations, le
Département, propriétaire du collège,
accepte de prendre en charge

l' aménagement de la rue des Carmes et de la rue de la Gare. Il restera à la charge de la commune l' aménagement de la rue Tabarly, la construction de l' escalier et la réfection des réseaux.

Suite à l' appel lancé par la mairie concernant la réfection des réseaux, la société Eurovia a proposé de réaliser les travaux au meilleur prix (105 000 • HT) et en un mois et demi à partir du 24 juin 2004.

À l'unanimité, le conseil municipal mandate le maire pour signer le marché avec cette entreprise et demander au Conseil Général de subventionner ces travaux.

M. Bailly attire l' attention du conseil sur les perturbations que va subir la circulation en cette période de l' année.

Le Maire répond que la déviation, mise en place pour les poids lourds (PL) à l' occasion des travaux d' assainissement rue Gabiot, sera maintenue et que l' accès de riverains de la rue de la Gare se fera par la rue Gabiot, ainsi que le trafic PL qui alimente les entreprises du secteur. Une réflexion a été menée pour réaliser les travaux pendant la période des vacances scolaires et minimiser ainsi l' impact sur la circulation. La sécurité des enfants est une priorité, la gêne à la circulation sera maîtrisée dans le temps.

2 – Projet de création d'une carrière à Cult :

Le Maire informe le conseil municipal qu' il a appris, indirectement, que la commune de Cult projetait d' autoriser la société GSM à ouvrir une carrière sur son territoire, à la limite de la commune de Marnay, à proximité de "la tranchée de Cult". Un tonnage d' environ 150 000 tonnes serait extrait chaque année, ce qui entraînerait la rotation de 5 ou 6 camions par heure ; la commune de Cult recevrait une somme annuelle de 20 000 ou 30 000 • et il n' y aurait aucune gêne pour la population.

Le Maire regrette :

- ◆ que ce projet n' ait donné lieu à aucune concertation ni avec les communes voisines ni avec la communauté de communes de la Vallée de l' Ognon (CCVO) ;

- ◆ **que l' intérêt communautaire et les nuisances aux proches voisins n' aient, à aucun moment, été évoqués.**

Il fait part au Conseil de ses plus vives inquiétudes concernant les nuisances qu' entraîne une telle activité : poussières importantes se déposant sur tout le secteur, en particulier sur la zone industrielle des Plantes, bruits liés aux véhicules travaillant sur le site, tirs de mines, dangers accrus sur la route dus à la circulation des camions, etc Il lit les lettres écrites par le directeur de l' usine KH France et le directeur de l' usine Sarstedt, faisant part des conséquences catastrophiques que l' exploitation d' une carrière pourrait avoir sur le fonctionnement de leurs usines. Les projets d' extension et même leur activité seraient remis en cause ...

Le Maire rappelle que nous avons, près de Marnay, les carrières de Pin et de Courcuire dont les nuisances sur l' environnement et la circulation routière sont évidentes.

Il est non moins évident que le projet d' extension de la zone industrielle des Plantes, classé Pôle d' Intérêt Economique par le Conseil Général, conduit par la CCVO (qui en a maintenant la compétence) aurait du plomb dans l' aile. Quelle entreprise accepterait de venir s' installer à proximité d' une carrière en pleine activité, malgré l' attractivité actuelle de la zone ?

D' un point de vue touristique, l' impact d' une telle exploitation ne serait pas non plus négligeable.

La question n' est pas d' empêcher Cult de réaliser son projet, mais d' éviter sa réalisation à cet emplacement sensible d' un point de vue communal pour Marnay, et d' un point de vue intercommunal pour toute la CCVO et ses 4000 habitants.

À l'unanimité, le Conseil mandate le Maire :

- ◆ pour alerter, avec vigueur, tous les organismes compétents, les acteurs du développement, les élus du secteur pour que ce projet ne voie pas le jour à cet endroit.

- ◆ **pour demander un positionnement clair des élus du secteur et des collectivités sur ce projet.**

- ◆ pour obtenir des collectivités des financements spécifiques pour que la

commune de Cult ne soit pas « perdante » d' un point de vue financier en cas de non-exploitation du site.

3 - Modifications des statuts de la CCVO :

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur deux modifications des statuts de la CCVO.

→ **Première modification :** ajout à la compétence optionnelle "**Protection et mise en valeur de l' environnement**" d' une nouvelle compétence intitulée comme suit : "**sauvegarde et entretien des ruisseaux et affluents de l' Ognon**".

→ **Deuxième modification :** dans la compétence optionnelle "construction, entretien et fonctionnement d' équipements culturels et sportifs", **annulation** de la partie "**étude, mise en place et gestion d' accueil périscolaire**" remplacée par "**construction, étude, mise en place et gestion de services et structures périscolaires, extra-scolaires ou liées à la petite enfance**".

Accepté par 10 voix pour et 4 abstentions

4 – Questions diverses :

→ Le Conseil Municipal met en place une commission communale chargée de la révision du PLU (Plan Local d' Urbanisme) remplaçant le POS. Sont désignés par le conseil : MM. Michel Bailly, Paul Ballot, Philippe Ballot, Philippe Bugnet, Pierre Berreur et Pascal Thielley. Le Maire est président de droit de cette commission.

→ **À l'unanimité**, le Conseil Municipal prend une délibération autorisant le Maire à demander une subvention au Conseil Général pour financer la réfection des courts de tennis prévue au budget 2004.

→ Un arrêté préfectoral impose aux conseils municipaux de se réunir le 2 juillet 2004 pour désigner leurs délégués chargés d' élire, en septembre 2004, les deux sénateurs de la Haute-Saône. Le conseil municipal décide de se réunir le 2 juillet à 18 h à la mairie.

→ Les travaux d' agrandissement du collège ont permis de libérer les salles de technologie attenantes à l' école maternelle. La commune les a rachetées au syndicat du collège pour l' euro

symbolique et les a mises à la disposition de la CCVO pour y réaliser les travaux d' aménagement de la cantine scolaire. Le maire propose au conseil de réaliser, en même temps, la mise en place d' une cage d' ascenseur qui desservira la salle polyvalente, située juste au-dessus de la future cantine.

En effet, un grand projet d' aménagement de cette salle est en cours d' élaboration et l' installation d' un ascenseur est obligatoire et il serait dommage que ces travaux endommagent les locaux tout neufs de la cantine.

Voté à l' unanimité

Du nouveau chez les pompiers :

Le centre d' intervention de Marnay, en plus de son activité opérationnelle, a été, ces derniers temps, fortement sollicité, tout d' abord avec l' arrivée du nouveau camion : un FP' T (Fourgon Pompe Tonne) d' une capacité en eau de 3000 l et 700 m de tuyaux. Il peut transporter 8 pompiers, il est adapté aux feux urbains avec une pompe d' un débit de 2000 litres/mn et un "équipement mousse". Pour info, il est déjà intervenu 3 fois en 3 semaines, notamment pour un feu de bâtiment agricole

Au début du mois d' avril, nous avons reçu la visite de journalistes du magazine «Le sapeur pompier» (édition nationale) afin de réaliser un reportage sur le centre d' intervention de Marnay ils lui ont consacré 4 pages dans l' édition de mai.

Nous avons aussi eu, dernièrement, la visite du colonel Moreau, directeur départemental des services d' incendie et de secours du Doubs, qui souhaitait voir l' équipement de notre centre. Nous devrions avoir prochainement le droit d' intervenir dans le département voisin pour les communes limitrophes de Marnay.

Dans quelques semaines, va être installé un système d' alerte par radio. Les «bips» seront déclenchés sans passer par le téléphone, ce qui fera gagner plusieurs minutes précieuses pour les départs en intervention (L' ancien système sera maintenu par sécurité).

Nous tenons à remercier le club de foot de Marnay qui nous a prêté des tenues afin que nous puissions participer au tournoi de la BA 116 de Luxeuil. Nous

leur avons fait honneur en nous classant quatrième, battus en demi-finale.

Le chef de centre Des changements dans le milieu paramédical :

→ Suite à l' augmentation de l' activité de leur cabinet à Arc-les-Gray, les orthophonistes ont décidé de fermer leur cabinet secondaire, Place de Joinville à Marnay, **à partir du 30 juin 2004.**

→ Le centre de soins, ouvert jusqu' ici Place de Joinville à Marnay, **est transféré au 3, route de Gray**, à coté du magasin "Pimprenelle", **à compter du 8 juin 2004.**

Le cabinet d' infirmiers, qui y assure les soins, compte un membre de plus : Caroline Sauvin a intégré l' équipe depuis le 1^{er} juin 2004.

Qualité de l'eau distribuée à Marnay en 2003 :

Les résultats d' analyse de l' eau distribuée en 2003, joints à la facture du 1^{er} semestre 2004, **ne concernent que l' eau fournie par le puits qui alimente le hameau "Les Broses"**, route d' Avrigny.

Vous trouverez, joints à ce bulletin, les résultats concernant l' eau distribuée dans l' agglomération par le réseau principal. Comme vous pouvez le constater, **l' eau distribuée à Marnay en 2003 est de bonne qualité pour la consommation humaine.**

Communiqué du SYTEVOM :

Le syndicat, chargé de la collecte du verre, du papier, du carton et du plastique, nous communique les résultats suivants :

♦ Collecte du verre à Marnay :
- en 2002 : 39 940 kg, soit 31,03 kg/hab.
- en 2003 : 53 606 kg, soit 41,65 kg/hab.
soit une progression de 34 %.
La moyenne, pour la zone de collecte du syndicat, est 40,97 kg/hab. en 2003.

Bravo les Marnaysiens, continuez !

♦ Collecte du papier, carton, plastique :
- en 2002 : 12 720 kg, soit 9,88 kg/hab.
- en 2003 : 14 390 kg, soit 11,18 kg/hab.
soit une progression de 13 %.

La moyenne, pour la zone de collecte du syndicat, est 33,42 kg/hab. en 2003.

On en est encore loin ; mais bravo quand même, car on est sur la bonne voie, même s' il y a encore beaucoup, beaucoup de progrès à faire !

Ne perdons pas de vue que, pour tous les matériaux recyclables collectés, on prélève moins de matières premières dans la nature (sable pour le verre, forêts pour le papier et le carton, pétrole pour le plastique), on économise de l' énergie et il n' y a pas de frais d' enfouissement.

Soyez de bons écocitoyens :

Vous êtes nombreux à trier et à recycler vos déchets (voir article précédent). C' est bien, mais ces quelques lignes s' adressent à ceux (et celles ?) qui déposent leurs bouteilles vides et leurs emballages par terre, au pied des conteneurs, même lorsque ceux-ci ne sont pas pleins.

Pensez à ceux qui ramassent et trient ce qui est déposé à terre pour garder notre village aussi propre que possible.

Merci pour eux.

Le chantier international de jeunes volontaires (version 2004) :

L' an dernier, le premier chantier international organisé à Marnay fut une grande réussite grâce à l' accueil que vous avez réservé aux jeunes. Et, comme le travail de restauration des berges du ruisseau n' était pas terminé, il fallait évidemment une suite.

Cette année, en partenariat avec le service d' activités périscolaires de la CCVO et le centre Solidarités Jeunesses de Beaumotte-Aubertans, un chantier international va fonctionner à Marnay, **du 10 au 31 juillet 2004.** Son objectif est, bien sûr, de terminer le fascinage de la berge commencé en 2003 et, éventuellement, l' aménagement de la mare du bois de la Lisa.

Pour intégrer davantage nos jeunes adolescents, les responsables ont décidé de faire venir des jeunes internationaux de la même tranche d' âge (15/17 ans) : il est donc prévu de constituer un groupe d' environ 10 jeunes étrangers et 5 jeunes de chez nous, pour continuer à restaurer les berges du ruisseau, loger sous une tente, pratiquer des activités sportives et

culturelles, aller à la rencontre de la population, etc...

Les jeunes, intéressés par cette expérience, peuvent se renseigner et (ou) **s'inscrire pour une, deux ou trois semaines** à la CCVO, Place de Joinville, à la **permanence** assurée tous les soirs à la **salle polyvalente de 16h30 à 18h** ou en téléphonant au **06.83.03.00.07** ou **03.84.31.79.74** ou **06.85.10.09.50**.

Tarifs : - 90 euros pour une semaine (du lundi au vendredi) ;

- **150 euros pour deux semaines ;**
- **200 euros pour trois semaines.**

L'hébergement et l'encadrement seront adaptés à cette tranche d'âge ; mais, pour l'organisation matérielle du chantier, comme l'an dernier, nous faisons appel à votre générosité pour mettre à notre disposition l'outillage nécessaire : pelles, pioches, barres à mines, serpes, râtaux, brouettes, masses...

Vous pouvez vous inscrire à la mairie de Marnay, en précisant ce que vous prêtez. Merci d'avance.

Pour accueillir ces jeunes, vous êtes **tous conviés à un pot, le lundi 12 juillet à 18h, dans le bois de la Lisa (ou salle polyvalente en cas de pluie)**. Votre accueil sera sans doute aussi chaleureux que celui de l'an dernier

Animations théâtrales à Marnay :

◆ Apéritif théâtral :

L'association Choralys vous propose son spectacle d'été :

"Cuisine et arrière-cuisine"

à Avriigny, le 9 juillet à 19h30, Place du Village et à Marnay, les **10 et 11 juillet, à 19h30, Place de la Gare.**

Entrée : 5 €.

L'association des familles rurales d'Avriigny et le syndicat d'initiative de Marnay vous offriront l'apéritif et, si vous souhaitez poursuivre ces rencontres culinaires, apportez pique-nique et spécialités à partager.

◆ Rendez-vous avec "la Théâtrale" de Vesoul :

Pour la 2^{ème} fois, l'Office du tourisme de Marnay accueille la troupe amateur "la Théâtrale" de Vesoul.

La pièce proposée est une comédie satirique dont le titre est :

"Il faut que le Sycomore coule".

La représentation aura lieu le

Vendredi 2 juillet, à 21h, salle Anne Frank, à Marnay.

C'est l'histoire d'un beau navire, Sycomore, capable d'affronter les océans et les mers scabreuses, avec, à son bord, une quinzaine de personnages...

L'auteur, Jean-Michel Ribes, est, depuis 2001, directeur du Théâtre du Rond-Point, à Paris. Il est président-fondateur des "Écrivains associés du Théâtre".

Tarifs : - le soir du spectacle : 8 euros ; (tarif réduit : 5 euros).

En prévente : des billets à 5 € sont en vente à l'office du tourisme de Marnay.

Ball-trap de l'ACCA :

La société de chasse de Marnay informe les Marnaysiens que son **ball-trap annuel aura lieu les samedi 31 juillet et dimanche 1^{er} août 2004**, au motocross, à la Chaux.

Les animations de l'été :

◆ 18 juillet 2004 : deuxième concours des peintres dans la rue :

Cette journée ayant connu un franc succès l'an dernier est donc reconduite cette année.

Actuellement, une vingtaine de peintres sont inscrits. Quelques Marnaysiens vont peut-être se décider à participer, car jusqu'ici ...

Mais vous pourrez exercer vos talents sur un panneau mural mis à la disposition du public. Sylvie, notre peintre "des Brosses" animera cet atelier avec toute la fougue, la convivialité et la passion qu'on lui connaît. Vous pourrez admirer les peintres au travail tout en vous promenant en calèche dans les rues de notre cité.

N'oublions pas la participation des enfants qui, sous la houlette de leurs animateurs, prépareront cette exposition. Et, pour clore cette journée, pendant la délibération du jury, un diaporama vous les présentera tous à l'œuvre en attendant la distribution des prix.

◆ 3 août 2004 : les mardis du terroir :

Durant l'été, dans toute la Franche-Comté, se dérouleront "les mardis du terroir". Vous en trouverez les dates, lieux et autres renseignements à l'Office du

Tourisme de Marnay, qui participe à l'opération.

Pour le canton, cette manifestation se déroulera le 3 août, en soirée, à Hugier.

À 17h, vous pourrez découvrir le retable de l'église avec Serge Mandret. Puis suivront accueil, dégustation de produits bio à la ferme de Serge BALLOT, qui vous montrera son exploitation, vous expliquera la culture biologique de la vigne... On pourra goûter et acheter du miel, des griottines, des pain spéciaux, des jus de fruits de la ferme de Cocagne...

Les peintres sculpteurs d'Hugier exposeront leurs œuvres ; c'est un village d'artistes ! Madame Bitchene présentera ses poteries.

Il sera demandé **une participation de 3 € par personne** sauf pour les enfants. (c'est le tarif pratiqué par tous les O.T.S.I participant à l'opération.

◆ Vendredi 6 août : marche de nuit

organisée par l'Office du Tourisme, boucle avec départ de Marnay.

À l'arrivée, **"un petit réconfort" vous sera servi**. On vous demandera donc une **participation de 2 euros**.

Le dépliant 2004 sur les Petites Cités Comtoises de Caractère :

Tiré en quadrichromie à 11 000 exemplaires, le dépliant de la saison touristique 2004 est, dès maintenant, disponible au secrétariat de mairie et à l'office du tourisme.

La Franche-Comté possède de nombreux sites touristiques et, en particulier, 28 communes classées "Petites Cités Comtoises de Caractère" (PCCC), dont 11 en Haute-Saône.

Ces PCCC sont présentées, dans le dépliant, par ordre alphabétique et les amateurs pourront visiter et parcourir ces 28 villages "patrimoine et culture", à la fois accueillants, vivants et festifs. Découvertes, animations et saveurs sont au programme.

De nombreuses surprises et réjouissances sont proposées au public : à voir, vivre et déguster.

Rappelons aux collectionneurs que des plans-guides du patrimoine (plans cavaliers en 3 D) sont toujours disponibles et gratuits : il suffit de venir sur place se les procurer (secrétariat de mairie ou SI).